

Prévisibilité et prédictibilité des collocations : Aspects théoriques et implications pragmatiques

1. Introduction

La notion de collocation est une des questions épineuses propre aux différents domaines de la lexicographie, de la linguistique de corpus et de l'enseignement des langues étrangères ou secondes. La collocation « [est] en quelque sorte l'Arlésienne de la linguistique : tout le monde en parle, mais [elle] rest[e] difficilement saisissabl[e] » Williams (2003, 33), c'est-à-dire qu'elle représente un personnage invisible, voire un fantôme, mentionné souvent, mais qui n'apparaît qu'une seule fois en chair et os. Elle est au centre d'une intrigue lexicale : tout le monde l'utilise, mais personne ne la connaît véritablement. Celui des collocations est donc un phénomène aux contours flous se cachant sous différentes dénominations imposées par les diverses théories dans la tentative d'en fournir une description formelle. De plus, comme tout élément d'une langue, les collocations sont utilisées par tout locuteur natif sans pour autant recevoir une description rationnelle : elles font certes partie des compétences sous-jacentes du locuteur. Le problème est plus évident lors de leur utilisation de la part d'un locuteur non natif qui s'attèle à l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Au fil des années, à partir de Firth jusqu'à aujourd'hui, la notion de collocation a toujours changé sur la base non seulement des écoles, mais aussi des études menées sur le phénomène collocationnel. Mais toutes les définitions existantes sont à considérer en fonction des objectifs des études effectuées. Les deux tendances, celle lexicographique et celle contextualiste, se placent selon une approche différente de la collocation. Cependant, les deux approches ne sont pas antagonistes, elles sont complémentaires. En fait, leur isolement démontre que personne ne possède la solution au regard du phénomène de la collocation car chaque linguiste ou lexicographe peut privilégier un critère et en exclure un autre.

Le point de départ de notre article est celui de considérer la collocation, à l'instar de Firth, comme un phénomène de cooccurrence relevant essentiellement de la compétence linguistique des locuteurs natifs. Or, tout locuteur devrait posséder une compétence élevée de sa propre langue. Son but est, dans un acte de communication verbale, de réussir à comprendre et à produire en même temps. La connaissance et l'utilisation de mots, de collocations, de locutions et d'autres éléments langagiers servent à garantir le succès de toute communication. En vue de l'apprentissage d'une

langue, la situation se présente différemment. Les compétences d'un locuteur non natif, dans la langue étrangère, seront d'un niveau inférieur à celles d'un locuteur natif. Sur le front du phénomène collocationnel, le locuteur non natif aurait besoin d'opérer une distinction entre les collocations facilement reconnaissables pour le processus de décodage et celles aisément réutilisables dans le processus d'encodage. Cette distinction devrait s'opérer tant sur le plan de l'expression que sur le plan du contenu, car les deux éléments, dans un phénomène collocationnel, peuvent ne pas coïncider (surtout en vue d'une analyse contrastive des langues). Le processus métacognitif, développé par un apprenant d'une langue étrangère, doit se baser sur deux autres processus importants qui le précèdent : un processus d'observation et un processus de cognition. L'ensemble des trois étapes nous permet de formuler une définition de compétence collocationnelle entendue comme « un nombre suffisamment important et significatif de lexique phrastique mental » Lewis (2000, 177) en permettant d'utiliser la langue de façon appropriée de la part de tout locuteur.

En partant d'une notion de collocation lexicale restreinte proposée par Hausmann (1989) et en tenant compte des études de Heid (1994) ; Mel'čuk (2003) ; Tutin et Grossmann (2003) ; Corpas Pastor (2001) ; Siller-Runggaldier (2006) ; et Konecny (2010), nous proposons un modèle de division des collocations basé sur le critère de *prévisibilité* et de *prédictibilité* et de leurs différents degrés sur la base de la transparence ou de l'opacité sémantique des éléments. Notre analyse se concentrera seulement sur un exemple de collocation du type nom + adjectif en langue française et italienne.

2. La collocation et le modèle de prévisibilité et prédictibilité

L'existence d'une multiplicité de théories autour de la collocation rend moins évident le fait que le phénomène collocationnel demeure néanmoins quelque chose de plus complexe qu'un simple mécanisme de cooccurrence de lexies. En plus, les deux approches donnent une définition différente à partir de la nature formelle de la structure collocationnelle. Ainsi, le vrai problème réside-t-il surtout dans la terminologie employée pour définir le phénomène ? Dans la majeure partie des cas, la notion de collocation est associée à des termes tels que combinaison, cooccurrence, association, rapprochement, placement, ensemble d'éléments et si l'on veut être plus précis on ajouterait cooccurrence privilégiée, association habituelle, relation potentielle, rapprochement fréquent, rapprochement arbitraire. Donc, il n'y a pas de termes bien précis pour circonscrire la collocation ou bien tous les termes évoqués sont des candidats potentiels servant à la décrire. Pour en avoir une définition satisfaisante, il faut déceler sa nature et son fonctionnement à l'intérieur de la langue et du discours. Pour cette raison, nous sommes obligés d'effectuer une description détaillée de la collocation tant comme structure de la langue que comme structure du discours. Autrement dit, il faut mettre ensemble les deux typologies de collocations, l'une à structure binaire et l'autre à structure textuelle, pour en obtenir une figure complète. Or, si d'un côté on conçoit la collocation comme une mise en relation entre ses deux éléments, la 'base' et le 'collocatif', manifestant sa force syntactico-sémantique interne (ou force cohésive

interne), de l'autre il faut l'imaginer à l'intérieur d'un texte et chercher à déceler ses relations avec son environnement lexical (force cohésive externe). Dans le cas d'une collocation comme *données sensibles*, d'un point de vue formel et sémantique la collocation n'est pas facilement prévisible car le sens du collocatif n'est plus son sens habituel, mais il est déterminé par rapport au sens de la base. D'un autre point de vue, celui de l'usage en contexte, il est nécessaire de connaître l'environnement qui entoure la structure en tenant compte de différents facteurs qui permettent de mesurer la force de cohésion de la collocation à l'intérieur du texte.

La force cohésive interne, explicitée grâce aux facteurs sémantiques et cognitifs régissant le rapport entre la base et le collocatif, est déterminante pour la mise en acte de la force cohésive externe. Cela veut dire que les deux processus de lexicalisation et de conceptualisation Siller-Runggaldier (2006, 596) des collocations deviennent indispensables pour en comprendre leur usage dans un co(n)texte approprié. À partir de cette prémisse, on confirme que « les collocations ont une triple nature : en tant que propriété et combinaison résultantes, d'un côté, et en tant qu'unité phraséologique, de l'autre » Corpas (2001, 104)¹. Ainsi, en tant qu'unité phraséologique (UF), la collocation n'est pas à considérer un élément totalement relevant de l'organisation syntaxique (régie par un principe de 'dépendance'), ni d'une organisation syntagmatique (régie par un principe d' 'intégration') de la langue Muller (2008, 29), mais elle est à considérer une unité, à l'instar des autres structures idiomatiques, de l'organisation phraséologique de la langue, régie par un principe d' 'agencement', c'est-à-dire d'un mécanisme d'arrangement résultant d'une combinaison. Dans le cas d'une collocation, l'agencement concerne plutôt le mécanisme qui préside à sa formation en tant que simple structure semi-figée et binaire dont les composants sont dissymétriques : il s'agit d'une manifestation mutuelle entre les éléments d'une collocation. Dans le cas de *données sensibles*² en français et *dati sensibili* en italien, à structure nom + adjectif, l'agencement se manifeste mutuellement entre les deux éléments de la structure (même si l'un des deux éléments, le collocatif *sensibles*, se prête à un changement de signification par rapport à la base) à travers des processus de conceptualisation qui changent d'une langue à l'autre. Cependant, on ne peut pas prétendre de faire de la collocation une unité à part entière de l'organisation phraséologique de la langue. Elle se situe en effet entre les trois organisations : diviser l'aspect cohésif interne de celui externe n'a aucun sens. De plus, les trois organisations s'accommodent de façon différente d'une langue à l'autre. Dans les cas des collocations grammaticales, constituées d'un élément plein ou lexical et d'un élément vide ou grammatical, qui ont une organisation différente selon la langue de référence : en français, par exemple, elles se placent entre une organisation syntagmatique et une organisation syntaxique ; en italien, au contraire, elles rentrent dans une organisation de type syntagmatique. Ainsi,

¹ 'las colocaciones son de una triple naturaleza, en tanto propiedad y combinacion resultante, pour un lado, y en tanto unidad fraselogica, por el otro' (notre traduction).

² Il s'agit bien sûr d'un glissement sémantique dû au processus de métaphorisation Siller-Runggaldier (2006, 594).

en général les trois organisations demeurent-elles régies par une série d'autres choix qui ne sont pas seulement d'ordre linguistique (choix lexicaux et sémantiques), mais qui concernent aussi la façon d'organiser l'information selon la typologie de contexte, les acteurs de la communication et leur connaissance du monde (aspect extralinguistique et encyclopédique).

* * *

Il est usuel de considérer la collocation, en fonction du figement, comme un cas intermédiaire entre l'expression libre et l'expression figée, ce qui fait situer le tout sur un 'continuum' dont il est difficile de fixer les bornes. Ainsi, il est possible d'établir une définition de collocation à partir de certains critères qui font l'unanimité d'une partie des spécialistes, mais qui sont toujours discutables.

Sur le plan formel, la collocation est considérée une structure binaire, ou bien l'union (la combinaison) de deux mots ou de deux lexies à caractère habituel Hausmann (1989, 1001), Heid (1994, 228). C'est le cas de collocations lexicales restreintes comme *peur bleue* ou encore comme *prêter attention*. Il y a des cas où la collocation peut dépasser deux mots : c'est le cas des collocations complexes comme *fort comme un turc* ou des collocations enchaînées comme *essuyer un échec cuisant*. Le caractère habituel est l'un des premiers critères nécessaires pour la reconnaissance de la collocation, mais qui reste vague à cause du fait que l'on peut avoir des collocations qui n'ont pas une utilisation habituelle.

Sur le plan sémantique, la collocation est une structure à cooccurrence restreinte où les éléments ont un statut différent (dissymétrie des composants). En partant de ce dernier aspect, le concept de dissymétrie des composants, qui se lie parfaitement avec celui de l'aspect binaire, se base sur l'inégalité de statut de la part des deux composants où la base (l'élément autosémantique) garde son sens et le collocatif (l'élément sysémantique) change son sens en fonction de la première. Le critère de cooccurrence restreinte concerne plutôt le collocatif, et sa propension de dépendre de la base, ayant un choix restreint comme le cas de *bissextile* qui dans une opération de sélection lexicale (et non seulement) ne se combine qu'avec *année*.

* * *

Une des propriétés fondamentales pour reconnaître la collocation est son caractère semi-compositionnel. À la différence d'une combinaison libre, à caractère compositionnel où le sens de la phrase est déductible des sens de chaque composant, et d'une combinaison figée, où le sens de la locution n'est pas déductible des sens de ses composants, la collocation se présente à mi-chemin entre l'une et l'autre catégorie. Elle est semi-compositionnelle car seulement le sens de l'un de ses composants, la base, reste inchangé. Sur la base de différents degrés de figement du collocatif, Tutin et Grossmann (2003, 8) distinguent les collocations opaques, des collocations transparentes, de celles régulières. Dans le cas de nuit *blanche*, le collocatif résulte être

imprédictible et démotivé et la collocation, sémantiquement opaque, est difficilement décodable et imprédictible. La structure *prend peur* est une collocation sémantiquement transparente car le sens du collocatif est facilement compréhensible, mais elle reste imprédictible sur le plan syntaxique à cause de l'absence d'article. De même, rentrent dans la catégorie des collocations transparentes les formes *grièvement blessé* et *gravement malade* qui sont imprédictibles du point lexical car les deux collocatifs ne sont pas interchangeables. Les collocations régulières rentrent dans la catégorie de combinaisons où le sens de l'association des mots est déductible et prédictible. Rentrent dans cette typologie les collocations ayant le collocatif à base unique qui inclut le sens de la base que l'on peut omettre comme *nez aquilin*.

* * *

Le modèle de prévisibilité et de prédictibilité des collocations demande un renvoi à la théorie Sens-Texte (TST) de Mel'čuk (2003a, 20) et à sa description du processus de synthèse ou onomasiologique pour la production de texte qui comporte que :

Le locuteur part[e] d'un contenu informationnel C qu'il veut, dans une situation particulière, exprimer par un texte en langue L. Il construit pour C une Représentation Sémantique (S), c'est-à-dire « réalise » la correspondance $C \leftrightarrow (S)$; ensuite pour (S) le texte /T/, en « réalisant » la correspondance $(S) \leftrightarrow /T/$.

La représentation de ce passage est naturelle et correspond, en effet, à ce qui se passe dans la phase de production d'un message. Comment traduire ce passage en terme de prévisibilité et de prédictibilité ? Qu'est-ce qu'il arrive au moment de production de texte/message en langue étrangère de la part d'un locuteur non natif (imaginons un Italien en train de produire en français) ?

La définition de notre modèle se base sur les deux fonctions communicatives décrites par Pottier (2011, 16-17) : à savoir la « conception du parcours onomasiologique » se caractérisant tout d'abord d'une conceptualisation et d'une sémiotisation (phénomènes de désignation) qui aboutissent à une énonciation (phénomène de signification); et la « conception du parcours sémasiologique » se caractérisant, premièrement, d'une identification et d'une compréhension (phénomènes d'interprétation), et deuxièmement d'éventuelles réactions de la part de l'interprétant. Le premier parcours demande que le point de départ de l'énonciateur soit le référentiel qui peut être de toute nature, alors que le second demande que l'interprétant ait comme point de départ un texte de n'importe quelle nature. Les deux modèles de Mel'čuk et de Pottier sont également applicables au phénomène collocationnel.

La prévisibilité est à définir comme le critère qui permet à un locuteur non natif, dans un processus de décodage, de reconnaître la collocation, tant sur le plan de la forme que du contenu, et d'en comprendre le sens. Par exemple, *grande peur* est prévisible pour un locuteur non natif italophone dans la mesure où elle correspond à la forme italienne *grande paura*. Mais dans le cas de la collocation *couper l'appétit de quelqu'un*, elle sera imprévisible d'un point de vue syntaxique et sémantique car la

contrepartie italienne prévoit la forme *togliere l'appetito a qualcuno*. En revanche, la prédictibilité est à définir comme le critère qui permet à un locuteur non natif, dans un processus d'encodage, de produire une collocation dans un contexte approprié. Au contraire, la collocation est imprédictible, si le locuteur ne connaît pas la formation syntaxique et la valeur sémantique de la combinaison. Par exemple, un locuteur italoophone sera en mesure de reproduire en français la collocation *colère contenue* car elle correspond à la forme italienne *collera contenuta*. Mais il est difficile qu'il puisse reproduire *colère froide* ou *colère blanche*.

De ce fait, il existe différents degrés de prédictibilité et de prévisibilité sur la base : a) de la transparence ou de l'opacité sémantique des éléments ; et par conséquent b) de leur motivation sémantique ; c) de leur formation formelle interne ; et enfin d) de leur usage.

* * *

En tenant compte de la taxonomie proposée par Tutin et Grossmann, nous ajoutons une autre proposition formulée par Aisenstadt (1979, 73) et reproposée par Konecny (2010, 126). D'un point de vue synchronique on peut avoir trois types principaux de collocations lexicales : a) des collocations où le collocatif a un sens spécifique, unique, à cooccurrence restreinte, par exemple *année bissextile* (qui correspond à la collocation régulière) ; b) des collocations où le collocatif est polysémique, utilisé dans un sens secondaire, en subissant un glissement sémantique, par exemple *nuit blanche* (collocation opaque et selon les cas collocation transparente) ; un troisième type est constitué c) de collocations où le collocatif, ayant une cooccurrence large, est sémantiquement vague, c'est le cas de l'utilisation des verbes supports *faire*, *donner*, *prendre*. Pour notre analyse, nous nous concentrerons sur le seul cas b).

* * *

La collocation italienne *whisky liscio*, c'est-à-dire whisky "sans eau et sans glaçons", rentre dans une combinaison où le collocatif *liscio* est choisi de façon irrégulière, en utilisant la terminologie de Mel'čuk (2003b, 25), par rapport à la base *whisky* dérivée d'un choix libre et qui conserve sa signification habituelle pour exprimer le sens unique. Dans un dictionnaire monolingue italien, l'adjectif *liscio* n'a pas le sens de sans eau, sans glaçons, car il porte ce sens seulement en combinaison avec *whisky* ou avec une autre typologie de boisson *caffè*, *acqua*, *tè*. La cooccurrence avec les autres bases, rentrant dans la catégorie des boissons, est imputable à un processus de métaphorisation : la surface du whisky est lisse car elle n'offre pas d'aspérités au toucher. Mais la collocation a subi un ultérieur glissement sémantique où l'uniformité du whisky ne concerne ni le toucher (il est improbable de pouvoir caresser la surface du whisky) ni la vue (en général on peut s'apercevoir s'il y a quelque chose dans le verre ou en surface), mais le goût. La collocation résulte être, donc, imprévisible et imprédictible, sur le plan sémantique, de la part d'un locuteur francophone qui aura des problèmes à la comprendre et à la produire. L'équivalent français *whisky sec* a

subi le même processus de métaphorisation, mais d'une façon tout à fait différente par rapport à son équivalent italien, car l'adjectif *sec* renvoi déjà au goût du whisky et au fait qu'il est bu sans l'ajout d'eau. Donc pour un italoophone, la collocation se présente imprévisible et imprédictible sur le plan sémantique et syntaxique. De plus, se basant sur l'italien prévoyant des structures collocationnelles comme *caffè liscio*, *acqua liscia*, *tè liscio* et enfin *whisky liscio* et en déduisant que S (sans produit laitier) = A (caffè, acqua, tè, whisky) + B (liscio/a), il en conclura qu'en français on a *café sec*, *eau sèche* et *thé sec* au lieu de *café noir*, *eau (minérale) naturelle* et *thé nature*.

Un cas spécial est représenté par la série de collocations de *colère blanche*, *colère froide* et *colère réprimée*. Les trois structures collocationnelles rentrent dans une typologie de synonymie De Giovanni (2011, 307-321) appelée synonymie collocationnelle interne où le changement s'opère au niveau du collocatif. Pour ce qui concerne la fréquence des trois collocations, les deux premières sont présentes dans le *Petit Robert*, sous l'entrée de *colère*, dans le sens de "qui n'éclate pas". Au contraire, à l'entrée *réprimer* le dictionnaire enregistre l'expression "réprimer sa colère". Dans sa version en ligne, le *Larousse* présente de deux façons différentes les collocations de *colère* : a. dans la section contenant les définitions, il enregistre 1a) à l'entrée *froid,e* la collocation *colère froide* dans le sens de la personne "qui maîtrise ses réactions, ses émotions, ne fait pas d'éclats, qui est pleine de sang-froid, de calme" ; 2a) à l'entrée *réprimer*, il donne l'expression de "réprimer un mouvement de colère" ; b. dans la section contenant les expressions, il range les deux collocations de *colère froide* et *colère blanche* sous la même signification de "colère contenue, sans manifestation gestuelle ni verbale". Nous ajouterons, donc, à notre liste, une quatrième collocation, comme possible relation de synonymie avec les autres, suggérée par le dictionnaire : celle de *colère contenue*. Une recherche sur *Google* nous permet de dresser un tableau de fréquence des quatre collocations. Les données statistiques à elles seules ne sont pas suffisantes pour établir l'existence d'une collocation, car la fréquence donne des résultats incomplets et peu fiables du point de vue linguistique. À côté de l'analyse statistique, il est nécessaire d'opérer une analyse de type linguistique pour établir si une combinaison est à considérer une collocation ou pas. D'après notre recherche sur la toile, la collocation la plus fréquente est celle de *colère froide*, suivie de *colère contenue*, de *colère blanche*, au troisième rang, et enfin de *colère réprimée*.

Si l'on s'en tient aux derniers résultats, on constate que le processus de métaphorisation préside les quatre collocations d'une façon différente : *colère blanche* se définit en fonction du fait que le blanc est le symbole de la pureté, de l'innocence, mais aussi du silence, de la trêve, de la capitulation (pensons à l'expression *drapeau blanc* où le processus de métaphorisation est le même que celui de *colère blanche*). De même, dans *colère froide*, le processus de métaphorisation a provoqué un glissement sémantique de la signification de l'adjectif *froid,e* : passage de la sensation physique de quelque chose de froid à sa répression, à sa maîtrise au niveau des attitudes, des sentiments (pensons par exemple à la collocation *guerre froide* où le processus de métaphorisation est presque égal). Les deux autres collocations, *colère contenue* et *colère*

réprimée, donnent directement l'idée d'un empêchement au sentiment de la colère de se développer et de s'exprimer. Pourquoi alors *colère contenue* et *colère réprimée* sont moins fréquentes ? Est-ce qu'il s'agit seulement d'une question d'usage ? Ou d'une question de convention ou de facilité syntaxique et/ou lexicale de la part des locuteurs ? Du point de vue de la prévisibilité et de la prédictibilité, on a que : 1) *colère contenue* sera lexicalement et sémantiquement prévisible et prédictible ; 2) *colère réprimée* le sera moins que la précédente ; 3) *colère froide* sera lexicalement et sémantiquement imprévisible, mais elle sera prédictible seulement au niveau sémantique ; 4) *colère blanche* sera lexicalement et sémantiquement imprévisible et imprédictible.

<i>colère blanche</i>	<i>colère froide</i>	<i>colère contenue</i>	<i>colère réprimée</i>
5 880	32 300	18 300	2 720
<i>collera fredda</i>	<i>collera bianca</i>	<i>collera contenuta</i>	<i>collera repressa</i>
1 640	539	596	3 770

Du côté italien, la situation se présente complètement différente. *Collera repressa* semble être la collocation la plus fréquente suivie de la collocation *collera fredda*. Du point de vue de la prévisibilité et de la prédictibilité, on a que : 1) *collera repressa* sera lexicalement et sémantiquement prévisible mais peu prédictible ; 2) *collera fredda* sera lexicalement et sémantiquement imprévisible, mais elle sera prédictible seulement au niveau sémantique ; 3) *collera bianca* sera lexicalement et sémantiquement imprévisible et imprédictible ; et 4) *collera contenuta* sera prévisible et prédictible sur les deux fronts.

3. Conclusions

Nous parvenons à quelques conclusions finales :

- (a) Le phénomène collocationnel se présente toujours comme quelque chose de plus complexe qu'un simple mécanisme de cooccurrence de lexies.
- (b) La collocation est à considérer une véritable UF Corpas Pastor (2001, 91).
- (c) Il faut interposer entre une organisation syntaxique et une organisation syntagmatique de la langue une organisation phraséologique. La collocation est à inclure dans l'organisation phraséologique de la langue.
- (d) L'organisation phraséologique est régie par le principe d'agencement. De toute façon, le seul principe d'agencement ne suffit pas, il faut en effet avoir recours à un autre principe, à savoir celui de contexture c'est-à-dire l'ensemble de relations organisées entre des éléments significatifs formant un tout complexe et organique.
- (e) Notre modèle de la prévisibilité et de la prédictibilité de la collocation permet d'explicitier le rapport entre la base et le collocatif grâce à des facteurs sémantiques et cognitifs.
- (f) Ce rapport nous montre que la collocation n'est pas à considérer une structure entièrement idiosyncratique, mais déterminée sur la base de processus de motivation sémantique Siller-Runggaldier (2006, 591-598).

- (g) À travers une analyse de type «dynamique» Siller-Runggaldier (2006, 591), il est possible de rendre compte du processus de conceptualisation des collocations dans les différentes langues.
- (h) C'est grâce aux études contrastives qu'il est possible d'appliquer le modèle de la prévisibilité et de la prédictibilité de la collocation en fonction des processus de décodage et d'encodage dans les deux langues.
- (i) Le modèle de la prédictibilité et de la prévisibilité n'explique pas seulement le motivé, mais aussi l'arbitraire des collocations.
- (j) Enfin, notre modèle est bien applicable tant dans le domaine de la lexicographie que dans celui de l'enseignement des langues.

Université de Cagliari

Cosimo DE GIOVANNI

Références bibliographiques

- Aisenstadt, Ester, 1979. «Collocability Restrictions in Dictionaries», *ITL Review of Applied Linguistics* 45/46, 71-74.
- Corpas Pastor, Gloria, 2001. «En torno al concepto de colocación», *Euskera* 46, Bilbao, Real Academia de la Lengua Vasca, <<http://www.euskaltzaindia.net/dok/euskera/11643.pdf>>.
- De Giovanni, Cosimo, 2011. «Pragmatique et didactique du dictionnaire : synonymes et collocations», in: Dotoli, Giovanni / Adamo, Maria Gabriella / Palermo, Maria Rosa (ed.), *Genèse du dictionnaire. L'aventure des synonymes*, Fasano / Paris, Schena - Alain Baudry, 307-321.
- Dubreil, Estelle, 2008. «Collocations: définitions et problématiques», *Texto!* 13, <http://www.revue-texto.net/docannexe/file/126/dubreil_collocations.pdf>.
- Hausmann, Franz-Joseph, 1989. «Le dictionnaire de collocations», in: Hausmann, Franz-Joseph / Reichmann, Oskar / Wiegand, Ernst / Ladislav, Zgusta (ed.), *Wörterbücher: ein internationales Handbuch zur Lexicographie. Dictionaries. Dictionnaires*, Berlin/New-York, De Gruyter, 1010-1019.
- Heid, Ulrich, 1994. «On ways Words Work Together - Topics in Lexical Combinatorics», in: Martin, Willy (ed.), *Proceedings of the VIth Euralex International Congress*, Amsterdam, Vrije Universiteit, 226-257.
- Konecny, Christine, 2010. «Le collocazioni lessicali – proposta per una classificazione semantica», in: Iliescu, Maria / Siller-Runggaldier, Heidi / Danler, Paul (ed.), *XXVe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (= CILPR 2007)*, Innsbruck, 3-8 septembre 2007. Vol. III. Berlin / New York, de Gruyter, 125-134.
- Larousse*. <www.larousse.fr/>.
- Le Petit Robert*. <www.lerobert.com/>.
- Lewis, Michael, 2000. *Teaching collocation. Further Developments in the Lexical Approach*, Londres, Language Teaching Publications.
- Mel'čuk, Igor, 2003a. «Collocations dans le dictionnaire», in: Szende Thomas (ed.), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 19-64.

- Mel'čuk, Igor, 2003b. « Les collocations : définition, rôle et utilité », in: Tutin, Agnès/Grossmann, Francis (ed.), *Les collocations, analyse et traitement*, Amsterdam, de Werelt, collection TRLA, 23-32.
- Muller, Claude, 2008. *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français-langues voisines*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Pottier, Bernard, 2011. *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- Sanchez Rufat, Anna, 2010. « Apuntes sobre las combinaciones lexicas y el concepto de colocacion », *Anuario de Estudios Filológicos* 23, 291-306.
- Siller-Runggaldier, Heidi, 2006. « Le collocazioni lessicali: strutture sintagmatiche idiosincratiche? », in: Cresti, Emanuela (ed.), *Prospettive nello studio del lessico italiano. Atti del IX Congresso della Società Internazionale di Linguistica e Filologia Italiana (SILFI)*, Firenze, 14-17 giugno 2006, 2 vol. Firenze, Firenze University Press, 591-598.
- Tutin, Agnès/Grossmann, Francis, 2002. « Collocations régulières et irrégulières: esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue Française de Linguistique Appliquée* 7, 7-25.
- Tutin, Agnès, 2008. « For an extended definition of lexical collocations », in: *Proceedings of the XIIIth EURALEX International Congress on Lexicography*, Barcelone 15-19 juillet 2008, Université Pompeu Fabra.
- Williams, Geoffrey, 2003. « Les collocations et l'école contextualiste britannique », in: Tutin, Agnès/Grossmann, Francis (ed.), *Les collocations, analyse et traitement*, Amsterdam, de Werelt, collection TRLA, 33-44.